

T E L E G R A M M E

Déposé à Usumbura le 26 février 1951 et reçu le 27 février 1951.

TERRITOIRE
ASTRIDA



12626/Agri apprends que serait question abattre allée jucaranda précédant immeuble Minétain mis disposition Frères Charité afin dégager le dit immeuble stop Vous prie m'informer mais vous communique dès maintenant interdiction formelle abattre arbres stop Cette interdiction vise également proposition télécoms Costville pour installation parc météorologique sujet duquel vous sera écrit ultérieurement

PETILLON

N° 463/Agri. TRANSMIS copie pour information au Révérend Frère Préfet du Groupe Scolaire à ASTRIDA avec prière de vouloir bien agréer l'assurance de ma considération très distinguée.

Astrida, le 28 février 1951.

L'Administrateur Chef du Territoire, ff., J. KIRSCH,

Handwritten signature of J. Kirsch.